06 avril 2021

Assemblée Générale Ordinaire 2020 de l'ANEG



Bilan 2020 et projet 2021



Contexte de l'analyse 2020

Les constats:

- Impact notable de la pandémie COVID 19 sur l'activité 2020 des pilotes et aéronefs ANEG : 4 mois d'immobilisation totale de notre flotte
- Le bilan des heures de vols réalisées par les pilotes ANEG est en régression de ce fait : 7060 heures sur la totalité de l'année 2019, 3597 à fin septembre 2020 ! (baisse de 30 % pour l'avion et de 70 % pour l'ULM !). Ceci également du fait :
 - Abandon de l'activité Corse sur décision des dirigeants de l'Aéroclub de la Corse et projet de développement d'une activité identique « la Bretagne vue du ciel » avorté du fait de la pandémie et de la fermeture des centres CCAS (Vannes et Quimper)
 - Nombreuses activités au bénéfice des AD/OD réduites ou annulées (Centre de vacances, colonies, Festival des Energies de Soulac, ...)
- Maintien ponctuel toutefois d'activités au bénéfice des AD/OD dès que cela a été possible : 335 h de vol ont permis de faire voler malgré tout 700 AD/OD (soit un seul A380!)

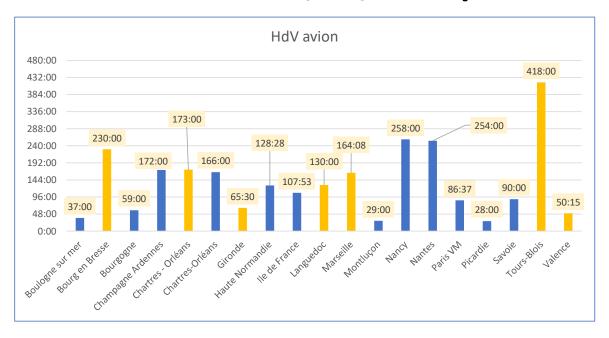
BILAN DE L'ACTIVITE VM 2020



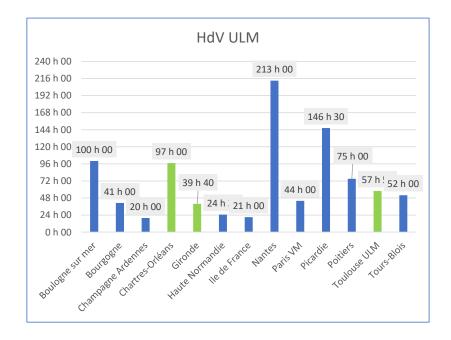
Les principaux chiffres de l'activité VM:

- 3597 heures de vol pilotes au 30/09/2020 (avion et ULM)
- 335 heures au bénéfice des AD/OD non membres
- 696 passagers à bord de nos avions (malgré l'abandon de l'activité Corse et le confinement !)

Les résultats au 30/09/2020 par SSA:



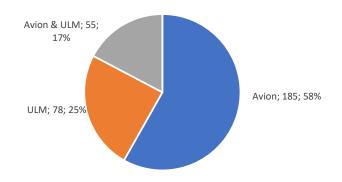






La population des pilotes Vol Moteur de l'ANEG

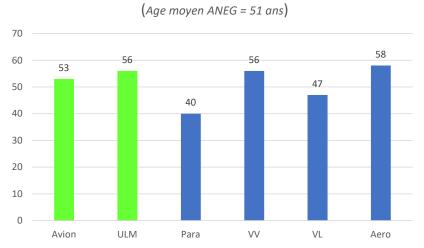
Activité principale des pilotes VM



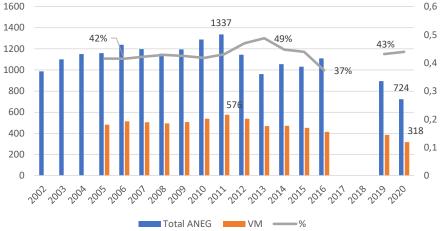
Et toujours aussi peu de membres féminins : 16 femmes sur 318, soit 5 %, pourcentage encore en régression

La population des pilotes Vol Moteur dans l'ANEG!

Age moyen des pratiquants / activité



1337



Membres ANEG au fil des ans



La Flotte ANEG:

- Evolution de la flotte ANEG Rappel :
- Conformément à la stratégie proposée par la CVM, les 3 machines les plus anciennes ont été vendues en 2019.
- Le résultat 2019 et 2020 de la Commission reflètent largement ces mouvements : des provisions ont donc été constituées et seront utilisées notamment pour le renouvellement de l'avionique imposé par l'évolution de la réglementation.
- Le bilan patrimonial de la flotte ANEG s'établissait fin 2019 comme ci-contre après expertise RANJON et évaluation CVM:

	Occupants	Immat	Aéronefs basé à	Valeur délarée en 2019	Prime assurance payée en 2019	Estimation RANJON	Estimation SSA pour assurance 2020	valeur proposée par la CVM
ROBIN DR 400-160	1+3	F-GREP	BORDEAUX	65 000,00 €	4 350,29 €	65 000,00 €	65 000,00 €	85 000,00 €
CESSNA C172	1+3	F-HNEG	ORLEANS	115 000,00 €	5 074,15 €	143 000,00 €	140 000,00 €	143 000,00 €
PA 28-181 ARCHER III	1+3	F-GYNN	BOUG EN BRESSE	120 000,00 €	5 246,64 €	102 000,00 €	105 000,00 €	105 000,00 €
PA28-181	1+3	F-HLEM	MONTPELLIER	115 000,00 €	5 148,33 €	128 000,00 €	115 000,00 €	128 000,00 €
PA 28-181 ARCHER III	1+3	F-GNZY	MONTELIMAR	95 000,00 €	4 845,69 €	111 000,00 €	111 000,00 €	111 000,00 €
ROBIN DR 400-180	1+3	F-HZAF	LOUDUN	110 000,00 €	4 948,10 €	103 000,00 €	103 000,00 €	103 000,00 €
CESSNA C172 S	1+3	F-HCAS	MARSEILLE	106 000,00 €	5 074,15 €	106 000,00 €	106 000,00 €	106 000,00 €
				726 000,00	Ε			781 000,00 €
	Occupants	Immat	Aéronefs basé à	Valeur délarée en 2019	Prime assurance payée en 2019	Estimation RANJON	Estimation SSA pour assurance 2020	valeur proposée par la CVM
TETRAS 912 CS	1+1	33 AMP	MONTENDRE	52 000,00 €	3 739,98 €	42 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
IKARUS C42C CHAMPION UL	1+1	31ABR	TOULOUSE	79 000,00 €	4 373,05 €	75 500,00 €	70 000,00 €	75 500,00 €
IKARUS C42C	1+1	45 AOU	ORLEANS	80 000,00€		77 500,00 €	73 000,00 €	73 000,00 €
				211 000,00 €				198 500,00 €

Evaluation flotte ANEG fin 2019 : 978 500,00 €

Point financier 2020 de la Commission

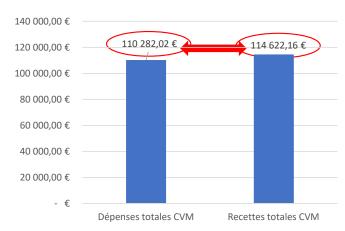
Résultats définitifs 2020 :

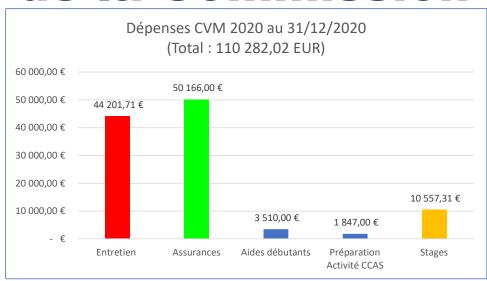
- Fort impact de la réduction d'activité avec.....
- Un équilibre global mais.....
- Aucun des investissements prévus sur l'année n'a été réalisé (renouvellement avionique notamment)!
- Seules dépenses d'entretien importantes : participation au « Retrofit » du F-GREP pour 25 k€ et à la réfection cabine F-HCAS pour 10 k€ sur décision CD

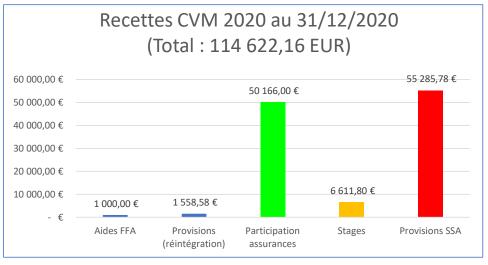
A noter pour rappel:

- Les provisions constituées par les SSA concernent la maintenance ordinaire et fortuite ((moteur, hélice, cellule)
- Le propriétaire (ANEG) et l'exploitant constituent des provisions pour faire face aux évolutions réglementaires







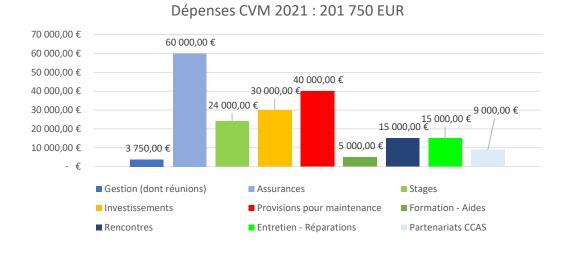


Budget 2021 de la Commission

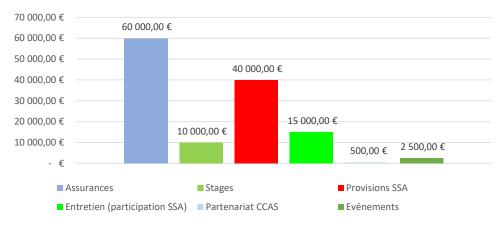


Eléments marquants :

- Un effort important doit être poursuivi pour entretenir notre flotte, poursuivre si nécessaire sa rénovation et dans tous les cas, la sécuriser. Des évolutions des réglementations françaises et européennes sont à ce titre prévues (notamment en matière d'équipements de radionavigation avec un doublement des systèmes); cela signifie la prévision des dépenses correspondantes dans le budget 2021 (investissement prévu sur deux machines de la flotte pour 30 000 EUR)
- Les provisions constituées à l'issue de la vente en 2019 de trois machines seront utilisées à cet effet
- Evolution de la stratégie des stages nationaux vers des initiatives plus locales privilégiant un recrutement local des stagiaires
- NB : les items les plus importants (investissements, provisions pour maintenance) sont à mettre en regard de la valeur du patrimoine telle qu'elle apparait après expertise



Recettes CVM 2021: 128 000 EUR



aneg

En conclusion: Nos points forts

- Une forte reconnaissance par les extérieurs (autorités, régions, CMCAS,...)
- Nous sommes connus et reconnus par les autorité aéronautiques (DGAC-FFA)
- Nous sommes enviés pour notre solidarité par nos homologues (aéroclubs)
- Une solidarité qui permet de lancer des projets importants (colonies aéronautiques, « la Bretagne vue du ciel », Festival des jeunes Energies de Soulac...)
- Une flotte d'avion qui a du poids dans le paysage aéronautique national
- Une flotte qui permet de réaliser des activités de bonne ampleur telles que celles signalées ci-dessus



Mais



Nos points faibles :

- Dépendance des aides de la CCAS encore marquée : les évolutions déjà constatées et probablement à venir doivent inciter à imaginer des stratégies aptes à accroitre notre autonomie, au moins dans un premier temps et a minima, dans la gestion de notre patrimoine. Les SSA doivent, en tant qu'exploitant et en concertation avec le CD et la Commission Vol Moteur, prendre toute leur place dans ce schéma.
- A ce titre, encore une partie de cette flotte vieillissante ne permet plus de rester dans des tarifs modérés pour nos bénéficiaires (évolution coût H de vol) et ne fait pas envie à nos jeunes (équipements de navigation dépassés)
- Ce constat, se rajoutant à celui d'une évolution de la réglementation aéronautique notamment en matière d'équipements de navigation générant des besoins en investissement comme signalé dans le budget 2021, constituent dans tous les cas et à court terme une contrainte forte



Axes de travail prioritaires pour les années à venir :



Maintien du patrimoine :

- Etablir un plan de sauvegarde de notre patrimoine dans un environnement de plus en plus contraint, voire incertain (Identification des dispositions à mettre en œuvre à cet effet)
 - Réflexions au niveau national comme à celui de chacune des SSA affectataires de machines ANEG
 - Recherche de partenariats ? (Convention SARAA avec l'Armée de l'Air, initiatives WINGLY, ...?)
 - Recherche et renforcement de prestations CCAS, Territoires, CMCAS?
- Maintenir dans tous les cas un bon niveau de sécurité
- Optimiser l'utilisation de la flotte (prêt entre SSA, location, réaffectation ou achat/vente de machines ?)

Maintien de l'activité :

- Développer des stratégies de recrutement des jeunes agents et d'accroissement des propositions d'activités au bénéfice des AD/OD par le biais des structures existantes (CCAS, CMCAS, Territoires)
- Renforcement du rôle des SSA, affectataires ou non de machines ANEG, dans le développement de ces actions et la recherche de partenariats locaux avec ces structures, le niveau national n'intervenant qu'en appui en cas de besoin
 - Journées des sports aériens pour les CMCAS
 - Proposition de vols de découverte du pilotage (éventuellement sur le modèle des anciens stages délocalisés)
 - Vols à frais partagés pour la découverte de circuits touristiques
 -
- Renforcer la proposition de stages nationaux ou locaux en l'adaptant aux constats faits ces dernières années (stages 3 jours / 3heures notamment)

Atteindre ces objectifs passera par la mobilisation et l'implication de tous ; Comité Directeur et Commissions Techniques certainement mais aussi et surtout SSA et membres des SSA!

